

## Barème d'Honoraires applicable à partir du 1er Avril 2022

### HONORAIRES DE LOCATION

#### Habitation vide ou meublée

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail	12€/m <sup>2</sup>	12€/m <sup>2</sup>
Frais d'établissement de l'état des lieux	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>

#### Location courte durée « saisonnière »

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail	35% TTC du loyer charges comprises	

#### Location de locaux professionnels

PRESTATIONS	Les honoraires incombent au locataire et/ou au bailleur selon le mandat
Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail 22% TTC du loyer annuel CC	

#### Location de Parking et Box

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail	150€ TTC	150 € TTC

### HONORAIRES DE VENTE

*A la charge du vendeur ou acquéreur selon le mandat de vente*

MANDATS DE VENTES	HONORAIRES En cas de Mandat simple	HONORAIRES En cas de Mandat exclusif
Maisons et Appartements	5% TTC maximum	4% TTC maximum
Jusqu'à 200 000 €	Forfait de 8 000 € TTC	Forfait de 8 000 € TTC
Parking ou Box	Forfait de 2 000 € TTC	Forfait de 2 000 € TTC

### Transaction fonds de commerce

12% TTC du prix net vendeur + 22% du loyer annuel